

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**D. FORESTIER**

**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**

à

Monsieur Le Président

de

**LA FEDERATION ENFANTS & SANTE**

59, rue des Lisses

**91100 CORBEIL ESSONNES**

-----

**ASSEMBLEE GENERALE DU 18 SEPTEMBRE 2008**





103 avenue Raspail - 94 250 Gentilly  
Tél. 01.47.40.81.50 - Fax 01.47.40.91.07  
ferco@ferco-experts.fr  
www.ferco-experts.fr

Daniel FORESTIER

Maurice ABIDH

Jean-Luc DESLANDES

Paris, le 1<sup>ER</sup> Août 2008

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION ENFANTS ET SANTE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007.

- le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION ENFANTS ET SANTE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

## I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

2

siège social : 150 boulevard Massena - 75 013 Paris

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris Ile-de-France et société de commissariat aux comptes membre de la compagnie de Paris  
S.A.S. capital de 210 000 euro - 652 041 146 R.C.S. Paris

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

## III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, dans le rapport financier, ainsi que dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Commissaire aux Comptes,

**D. FORESTIER**

**Bilan au 31 décembre 2007**  
Période du 1er janvier au 31 décembre

ACTIF	2007	2006	PASSIF	2007	2006
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Fonds associatifs</b>		
Concession		721	Réserve fonct	81 232	39 683
Mat bureau		197	Réserves Œuvres	1 079 029	307 795
Total		918	Excédent période	346 051	812 784
<b>Actif circulant</b>			Total	1 506 312	1 160 262
<b>Stocks</b>		3 487			
<b>Autres créances</b>			<b>Dettes</b>		
Fournisseurs	1 300		Dettes sociales		6 294
Sécurité Sociale	3 786		Engagements Protocoles	205 000	
Produits à Recevoir -Fonct	1 000	475	Provisions SFCE	500 000	450 000
Produits à Recevoir -Œuvres	10 763	108 609	Provisions Protocoles		98 000
Subvention à Recevoir	1 500	150	Charges à payer	212	
Total	18 349	109 234	Total	705 212	554 294
<b>Disponibilités</b>			<b>Produits const d'avance</b>		40 000
SICAV Œuvres	2 076 869	1 469 065			
Banque Œuvres	108 666	114 431			
Banque Fonct	5 935	56 914			
Chèques Postaux	1 705	507			
Total	2 193 175	1 640 917			
<b>Total Actif</b>	<b>2 211 524</b>	<b>1 754 556</b>	<b>Total Passif</b>	<b>2 211 524</b>	<b>1 754 556</b>

Engagement LOCAM 9 343

**Bénévolat**

Emplois contributions volont	543 283	Personnel bénévole	543 283
Mise à disposition biens	16 919	Bénévolat - prestations	16 919
Mise à disposition locaux	10 000	Bénévolat - biens et four	10 000
Total	570 202	Total	570 202

Fédération Enfants et Santé

Compte de Résultats au 31 décembre 2007  
Période du 1er janvier au 31 décembre

	2007	2006	Produits	2007	2006
<b>Charges courantes</b>					
Achats matériels et fourns	7 431	2 774	Cotisations adhérents	9 895	9 827
Fourns administratives	3 442	7 192	Dons pour fonctionnement	3 850	
Communication	34 685	25 352	Campagne nationale	1 461	33 533
Locations	6 114	1 024	S/total	15 206	43 360
Entretien et réparations	486	2 770	<b>Dons pour oeuvres</b>		
Assurances	1 177	2 685	Dons individuels	32 269	28 991
Honoraires	5 360	1 316	Dons LC/FLCF/LISA	825 399	818 871
Frais de déplacements	2 399	14 189	Dons associations affiliées	88 962	64 850
Frais de réunions	8 209	3 908	Donations	178 612	95 030
Affranchissements	1 431	3 294	Legs		363 489
Télécom	2 745	3 851	Vente de vins		100 000
Services bancaires	143	476	S/total	1 125 242	1 471 231
Frais de personnel	33 261	41 626	Total produits courants		
Total	106 883	110 457	<b>Subventions</b>		
<b>Autres charges de gestion</b>					
Subventions			Subvention Sénat	40 000	40 000
Divers	6	2	Autres subventions de fonct	5 541	6 649
Total	6	1 502	Aides à l'emploi	19 042	23 339
<b>Dotations aux amortissts</b>	197	943	Total subventions	64 583	69 988
<b>Dons SFCE</b>			<b>Produits divers</b>	117	435
Personnel SFCE	500 000	450 000	<b>Produits financiers</b>		
Protocoles SFCE	317 000	250 000	Produits nets s/cessions SICAV	64 989	40 672
Total	817 000	700 000			
<b>Excédent période</b>	346 051	812 784			
<b>Total des Charges</b>	<b>1 270 137</b>	<b>1 625 686</b>	<b>Total des Produits</b>	<b>1 270 137</b>	<b>1 625 686</b>

Annexe au bilan du 31 décembre 2007

**Principes, règles et méthodes comptables**

**Généralités sur les règles comptables :**

Les comptes annuels de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 ont été établis conformément à l'avis n°98-12 du Conseil National de la Comptabilité et au règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable (arrêté du 18 avril 1999)

**Autres informations sur les règles comptables :**

**Evaluation des contributions volontaires en nature :**

Les contributions volontaires en nature ont été évaluées de la même façon qu'en 2006 sur la base suivante :

- Heures de bénévolat des adhérents : taux horaire de 30 euros
- Kilomètres effectués par les adhérents : barème fiscal 2007 soit 0.288 euros
- Autres contributions : valeur marchande

**Daniel FORESTIER**  
Commissaire aux Comptes  
103, av. Raspail - 94250 GENTILLY  
© 01 47 40 81 50

Adresse courrier : 23 Rue Alsace Lorraine 45000 ORLEANS Tél. 02 38 24 03 45  
E-mail : sergedf@wanadoo.fr - Site web : www.enfants-sante.com

Permanence **Fédération Nationale** : 600 Rue de la Juine 45160 OLIVET  
Tél/Fax : 02 38 53 84 09- E. mail : enfantsetsante@wanadoo.fr  
Association régie par la loi et décret de 1901 - N° d'agrément 1666 du 1.08.98  
Siège social : 59, route de Lisses - 91100 Corbeil Essonnes  
- Reconnue d'Utilité Publique décret du 14 Décembre 2005